

**MAIRIE DU 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

**CONSEIL DU 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

**PV N° 04/07/21**

**PROCÈS-VERBAL**

*Sous forme de compte rendu de la réunion du  
Conseil d'Arrondissement du 17 mai 2021*

Le Conseil d'Arrondissement s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie du 7<sup>e</sup>, salle Edouard FREDERIC DUPONT, le lundi 17 mai 2021 à 18h30, sous la présidence de Madame Rachida DATI, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement.

**Étaient présents :**

Madame Nicole BARTHÉLEMY, Monsieur René-François BERNARD, Monsieur Philippe de BRAQUILANGES, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Rachida DATI, Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO, Monsieur Jean LAUSSUCQ, Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, Madame Esmeralda MONPLAISIR, Monsieur Christophe POISSON.

**Étaient absentes ayant donné pouvoir :**

Madame Josiane GAUDE ayant donné pouvoir à Monsieur Jean LAUSSUCQ.  
Madame Anne-Claire LEBELT ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POISSON.  
Madame Emmanuelle DAUVERGNE ayant donné pouvoir à Monsieur Jean LAUSSUCQ.

**Était absent et excusé :**

Monsieur Alexandre MISSOFFE.



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30 par Madame Rachida DATI, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement.

**1 - Désignation du secrétaire de séance. 07 2021 012**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** salue l'assistance et procède à la désignation du secrétaire de séance en la personne de M. Christophe POISSON et du secrétaire adjoint en la personne de M. Patrice XAVIER.

**Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2021 012.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**2 - Adoption de la procédure d'urgence. 07 2021 016**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** indique l'adoption de la procédure d'urgence, en raison de l'arrivée tardive de projets de délibération.

**Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2021 016.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

**3 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Arrondissement de la séance du lundi 29 mars 2021. 07 2021 013**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** soumet le procès-verbal de la séance du 29 mars 2021 à l'approbation des conseillers.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2021 013.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

#### **4 - Communication du Maire. Exécution de la programmation des Investissements d'Intérêt Locale (ILL) du 7<sup>e</sup> arrondissement au titre de l'exercice 2020.**

Madame le Maire présente l'exécution de la programmation des Investissements d'Intérêt Local pour l'année 2020.

Madame le Maire précise que cette communication vise à rendre compte de la cohérence et de la priorité de toutes les opérations menées dans le 7<sup>e</sup>.

Madame le Maire indique que pour les équipements de proximité, des opérations ont été réalisées, notamment la modernisation des menuiseries de la cour de l'école maternelle du 117bis rue Saint-Dominique pour **48 572 euros**, la modernisation des menuiseries de la cour de l'école primaire de la rue Las Cases pour **102 151 euros**, la modernisation et le réaménagement de l'entrée de la bibliothèque Amélie pour **29 190 euros** et la modernisation de la Mairie du 7<sup>e</sup> (réfection des salles de réception) pour **284, 772 euros**.

Madame le Maire précise que sur les opérations financées sur les crédits dédiés à l'espace public, les opérations suivantes sont à relever : le remplacement des grillettes de protection de la rue Cognacq Jay pour **66 677, 00 euros**, la réfection du tapis et de la chaussée, avenue de Suffren (Jean Rey/Bouvard) pour **190 069 euros**, la réfection du tapis et de la chaussée de la rue du Général Bertrand pour **98 843 euros**, le complément de la réfection de voirie de la Rue Saint Guillaume pour **50 000 euros**, réalisé en avril 2021, le renouvellement de l'éclairage public de la rue de Lille pour **27 000 euros**.

Madame le Maire indique que le renouvellement du marché d'éclairage intervient cette année, ce qui explique le périmètre restreint de modernisation opéré dans l'arrondissement. Dès l'an prochain cette opération doit être généralisée à l'ensemble du 7<sup>e</sup> car le réseau électrique est vétuste.

Madame le Maire ajoute que de nombreux chantiers prévus pour 2020 ont été reportés au début de l'année 2021.

Madame le Maire ajoute qu'elle a veillé à ce que ces opérations retardées soient prioritairement engagées au début de l'année en cours. Cela concerne notamment l'élargissement des trottoirs de la rue de l'Université pour **50 000 euros**, réalisé en février 2021.

#### **5 - Désignation d'un Président ad hoc pour le compte administratif 2020 de l'État spécial du 7<sup>e</sup> arrondissement. 07 2021 014**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

Madame le Maire indique que ce point renvoie à la désignation d'un Président ad hoc pour la présentation du compte administratif de l'État spécial du 7<sup>e</sup>.

Madame le Maire rajoute que c'est Monsieur Jean LAUSSUCQ qui effectue cette présentation.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2021 014.**



**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

**6 - Approbation du compte administratif 2020 de l'État spécial du 7<sup>e</sup> arrondissement.  
07 2021 015**

*Rapporteur : Monsieur Jean LAUSSUCQ*

**Monsieur Jean LAUSSUCQ** rappelle que chaque année, le compte administratif de l'État spécial est présenté en vue de son approbation.

Monsieur Jean LAUSSUCQ indique que, concernant la dotation d'animation locale, la Mairie du 7<sup>e</sup> avait obtenu des crédits à concurrence de **321 081 euros** et que **98,30 %** de ces crédits ont été utilisés.

Monsieur Jean LAUSSUCQ indique que, concernant la dotation de gestion locale, les crédits ont été ouverts pour un montant de **1 771 062,36 euros** et que **94,70 %** de ces crédits ont été utilisés.

Monsieur Jean LAUSSUCQ indique que, concernant la dotation d'investissement, les crédits ont été ouverts pour un montant de **163 178,23 euros** et que **99,18 %** de ces crédits ont été utilisés.

Monsieur Jean LAUSSUCQ remercie l'ensemble des directions opérationnelles présentes dans le 7<sup>e</sup> arrondissement et le service de l'État spécial de la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement pour le suivi rigoureux qui a été fait et qui nous a permis d'atteindre un taux d'exécution de **95,57 %** pour l'année 2020, plaçant le 7<sup>e</sup> arrondissement en tête des arrondissements parisiens.

Monsieur Jean LAUSSUCQ propose d'approuver le compte administratif 2020.

Qui est pour ? Qui est contre ? Le compte administratif 2020 est adopté.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération  
07 2021 015.**

**Pour : 12 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

**7 - Caisse des écoles. Subvention (722 989,45 euros) pour la mise en œuvre des séjours de  
vacances. 2021 DASCO 28**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** rappelle que la délibération a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention pour la mise en œuvre de séjours de vacances organisés par la Caisse des écoles du 7<sup>e</sup> arrondissement.

Madame le Maire informe que, depuis 2008, l'offre de loisir a été élargie et évolue chaque année : sur le printemps-été 2019, les enfants du 7<sup>e</sup> ont pu aller à Gérardmer dans les Vosges, à Douarnenez ou Arquian.

Madame le Maire estime qu'il s'agit d'un service de qualité est rendu aux parents et aux enfants, au-delà des repas scolaires et que la Caisse des Écoles est trop souvent rattachée à la cantine et à la restaurant scolaire alors qu'elle permet également des activités, notamment de loisir, pour les familles les plus en difficultés, lors des temps extrascolaires.

Madame le Maire indique que sa vision, en tant que Présidente de la Caisse des Écoles, est de défendre un service de qualité rendu aux parents et aux enfants, au-delà des repas scolaires.

Madame le Maire indique que cette année, la Caisse des écoles du 7<sup>e</sup> recevra au titre de 2020 la somme de **6 741 euros** au titre des séjours organisés en 2020, dans les Hautes-Alpes et le domaine équestre de Chevillon.

Madame le Maire rappelle que 40 enfants ont pu partir en vacances grâce à des prix très préférentiels.

Madame le Maire propose un vote pour cette délibération.

Madame le Maire soumet la proposition au vote.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2021 DASCO 28.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

**8 - Caisse des écoles (7<sup>e</sup>). Avenant à la convention 2018-2021 et ajustement de la subvention 2021 (1 127 719 euros) au titre de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire. 2021 DASCO 39**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** indique que ce point se réfère à un avenant à la convention 2018-2021 et à l'ajustement de la subvention 2021 accordée au titre de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Madame le Maire précise que les repas de l'espace nature Porte de Boulogne ne s'insèrent plus dans ce dispositif, ils ont donc été retirés du périmètre d'intervention de la Caisse des écoles.

Madame le Maire conclut que c'est la raison pour laquelle la subvention est inférieure de 51 108 euros à l'enveloppe initialement prévue. Elle s'établit désormais à **1 127 719 €**.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2021 DASCO 39.**



**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

**9 - Collèges publics parisiens. Dotations de fonctionnement (33 180 euros), subventions d'équipement (168 015 euros) et subventions pour travaux (506 831 euros). 2021 DASCO 22**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** présente le projet comportant les dotations de fonctionnement, 33 180 euros, les subventions d'équipement 168 015 euros, et les subventions pour travaux dans les collèges. Elle indique que, pour le 7<sup>e</sup> est concerné le collège Jules Romains pour un montant de 2 350 euros.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2021 DASCO 22.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

**10 - Amendement du Règlement Intérieur d'utilisation des cours d'école et de collège ouvertes au public. 2021 DASCO 93**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** indique que la délibération concerne l'amendement du Règlement Intérieur d'utilisation des cours d'école et de collège ouvertes par le public visant à pérenniser le dispositif, dans le cadre du projet de développement de la « ville du quart d'heure ».

**Madame le Maire** précise que la Mairie centrale souhaite également proposer aux associations de les utiliser afin d'y proposer des activités.

**Madame le Maire** rappelle, qu'à sa demande, le 7<sup>e</sup> n'a pas été intégrée à ce dispositif car elle estime, qu'en l'état, le règlement intérieur ne garantit pas des conditions de sécurité et d'organisation suffisantes mais qu'elle envisagerait l'opportunité de passer des conventions de gré à gré avec des associations si les conditions d'encadrement venaient à être mieux définies.

**Madame le Maire** rappelle être très défavorables au libre accès des cours d'école et de collège.

**Madame le Maire** propose un vote contre cette délibération.

**Madame le Maire** soumet la proposition au vote.

**Un avis défavorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2021 DASCO 93.**

**Pour : /**  
**Contre : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**  
**Abstention : /**  
**Ne prend pas part au vote: /**

**11 - Extension et réaménagement du Mémorial National de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie. Avenant à la convention de transfert conclue avec l'État le 22 octobre 2002. 2021 DEVE 58**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** présente le projet visant à l'extension et au réaménagement du mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Elle indique qu'il s'agit d'un avenant à la convention de transfert conclu avec l'État le 22 octobre 2002 et que ce mémorial est installé, sur une partie du quai Branly rebaptisée quai Jacques Chirac.

Elle précise que la surface passera de 200 m<sup>2</sup> à 925 m<sup>2</sup> et juge cette augmentation excessive. Madame le Maire, souligne que l'État prendra à ses frais les travaux de réaménagement.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2021 DEVE 58.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**  
**Contre : /**  
**Abstention : /**  
**Ne prend pas part au vote: /**

**12 - Subvention (126 000 euros) à 22 associations pour le financement de 33 projets au titre de l'apprentissage du français. 2021 DDCT 27**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** présente une subvention de 126 000 euros à 22 associations pour le financement de 33 projets au titre de l'apprentissage du français. Elle indique que l'enveloppe de 6000 euros bénéficie à l'association Inter 7 dont l'alphabétisation est en fait la vocation première. Elle souligne que depuis son élection, cette association est reconnue, très bien implantée et garde cette mission d'alphabétisation, et d'apprentissage du français.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2021 DDCT 27.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**  
**Contre : /**  
**Abstention : /**  
**Ne prend pas part au vote: /**

*W*

### **13 - Tarifs applicables aux usagères et usagers des Centres Paris Anim'. 2021 DJS 98**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** indique que la délibération porte sur les tarifs applicables aux usagers des centres Paris Anim', et inclut un mécanisme de correction permettant de récupérer les sommes correspondant au non utilisation des dispositifs due à la situation sanitaire de la saison 2020-2021

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2021 DJS 98.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

### **14 - Vœu relatif à un hommage au chien de guerre Vitrier. V 07 2021 017**

*Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD*

**Madame le Maire** indique que ce vœu porte sur l'hommage au chien de guerre Vitrier. Le conseil d'arrondissement du 7<sup>e</sup> demande l'apposition d'une plaque à sa mémoire dans l'un des jardinets du Boulevard Raspail, au croisement de la rue de Varenne ou de la rue de Grenelle.

Madame le Maire ajoute qu'elle souhaite également qu'un QR Code soit édité pour informer sur l'aventure du chien Vitrier, attaché au 26<sup>e</sup> bataillon des chasseurs cyclistes. Ce sera la première étape de la constitution du Mémorial des Animaux de Guerre.

Madame le Maire conclut sur le rôle déterminant des animaux de combats pendant la Grande Guerre et rappelle que cette demande avait déjà été formulée lors de la précédente mandature.

**Monsieur René François BERNARD** ajoute que le 7<sup>e</sup> avait été le premier arrondissement à porter un vœu en faveur de la mémoire pour les animaux de guerre.

Monsieur René François BERNARD précise que vœu avait été repris par l'exécutif et voté dans la mandature précédente à l'unanimité du Conseil de Paris.

Monsieur René François BERNARD précise que la mairie du 7<sup>e</sup> est la première Mairie parisienne à mettre en exécution cette volonté politique via l'hommage au chien Vitrier.

Monsieur René François BERNARD conclut que ce geste est aussi un hommage rendu au régiment du chien Vitrier et cette initiative rappelle le sacrifice des animaux de guerre.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au vœu V 07 2021 017.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**



**Madame Rachida DATI** précise que le prochain Conseil d'arrondissement est prévu le 22 juin, et la Mairie organisera également la commémoration de l'appel du 18 juin.

Madame Rachida DATI ajoute que plusieurs conseils de quartier se tiennent les 5 mai, 25 mai, 26 mai, 27 mai. Pour le Conseil de Quartier de Saint Thomas d'Aquin, la présentation du dispositif « Embellir votre quartier » est prévue.

Madame Rachida DATI précise qu'en matière d'évènement, une nouvelle distribution de lombricomposteurs est prévue le 25 mai, la Fête des Mères est prévue le mercredi 26 mai de 10h à 17h et un concert aura lieu le 7 juin. L'édition annuelle du Festival du septième art sera quant à elle organisée du 8 au 11 juin. Le mercredi 9 juin, une journée spéciale se tiendra sur le personnage de bande dessinée Fifi Brin d'Acier.

Madame le Maire ajoute qu'une pièce de théâtre se jouera le mercredi 16 juin. Il s'agit de la « Passion des femmes » de Maupassant.

Madame le Maire précise que la Fête de la musique sera organisée dans la cour de la mairie, le 21 juin, à partir de 19 h.

Madame le Maire annonce que la séance est levée.

Le Secrétaire de Séance

  
Christophe POISSON

Le Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement

  
Rachida DATI